Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 250

Artikel: Diner de labadens
Autor: Fourrier, Eugène
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251833

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1731 ; sous-lieutenant le 11 Juin 1786 ; il passa avec son grade au régiment des grenadiers le 1er juillet 1791. Il fut créé lieutenant le 3 avril 1791 et fut présent au licenciement du régiment du prince-évêqne.

9. *Maître* Jean-Claude, *capitaine*, d'Epauvillers. Il entra au service en 1731 comme enseigne, puis fut lieutenant en Bavière de 1741 à 1745 ; lieutenant en Saxe en 1745. Il entra au service de France, capitaine en 1747. Il passa au régiment du prince-évêque, celui d'Eptingen en 1758, avec son grade. Créé chevalier de Saint Louis le 28 Juillet 1760, il obtint sa retraite en 1762 avec une pension 400 livres. Il a fait les campagnes du Hanovre 1759 à 1762.

10. *Maître*, d'Epauvillers. *capitaine*, il mourut à Neu-Brisach en 1764.

11. *Simon* Jacques-Joseph, *lieutenant*, de Saignelégier, né en 1740. Il fut reçu au régiment d'Eptingen, comme enseigne le 6 décembre 1758, puis nommée sous-lieutenant le 19 avril 1761 ; lieutenant le 1er Janvier 1765. Il a fait les campagnes de Hanovre de 1759 à 1762. Il obtint sa retraite le 11 Juin 1763 avec une pension de 400 livres.

12. *Triponé* Jean-Pierre, *lieutenant*, des Prailats, bailliage de Saignelégier, né en 1733. Il obtint son admission comme volontaire dans les Gardes-Suisses au service de France, en septembre 1751. Il passa dans le régiment de Jenner, régiment du prince-évêque de Bâle, le 1er Juin 1754, comme enseigne. Créé sous-lieutenant le 1er Août de la même année, il passa lieutenant le 1er Janvier 1759. Il fut incorporé au régiment d'Eptingen, avec son grade le 1er septembre 1763, avec toute sa compagnie. Il mourut à Reims en 1765.

Une coutume religieuse, qui s'est continuée jusqu'à la révolution française, nous donne une peinture remarquable de la foi religieuse de ce bon peuple des Franches-Montagnes. Le dimanche après la St-Marc (25 avril) avait lieu la procession générale de toutes les paroisses de la Montagne. Chaque année toutes les paroisses se réunissaient en une seule, une année à Saignelégier, l'autre année au Noirmont, la troisième année aux Bois, la quatrième année aux Breuleux, la cinquième à Montfaucon et ainsi de suite alternativement. Quand toutes les processions des villages étaient arrivées, elles se mêlaient pour faire ce qu'on appelait « procession de la Montagne », dans tout le finage. Les plus éloignées devaient nécessairement partir dans la nuit afin d'arriver au matin pour l'office. C'était alors la coutume que l'église qui recevait les processions des autres paroisses, fit les frais du pain et du vin à ceux qui remplissaient quelque fonction, les curés, les sacristains, les chantres, les fabriciens, ceux qui portaient les gonfallons et les croix etc... A cette grande procession de toute la Montagne assistait toujours une foule immense. C'était le dernier lien qui unissait toutes ces communautés ne formant autrefois qu'une seule paroisse, celle de Montfaucon.

Les revenus des curés de la Montagne n'étaient pas partout les mêmes, tout dépendait de la dot et des fondations, comme aussi des rôles de paroisse. Les revenus se composaient des terres de la dot, des fondations, de la dîme, des cens, des corvées et autres prestations. Chaque curé faisait valoir ses terres lui-même où les amodiait. Il avait son bois d'affouage, son jardin et le droit de pâture. Les revenus, calculés d'après leur valeur actuelle, étaient en 1793, pour les curés de

Saignelégier environ 1754 frs. sans le casuel et le bois.

Les Bois	environ	2000 fr.	non compris le casuel et le bois
Breuleux	»	1260 »	»
Noirmont	»	2000 »	»
Montfaucon	»	2200 »	»
Pommerats	»	1190 »	»

A part la cure de Courroux et celles des balliages allemands, les cures de la Montagne étaient les mieux partagées de tout l'Evêché.

(*A suivre*).

DINER DE LABADENS

M. Cramponot, sous-directeur dans un ministère, trouva dans son courrier une lettre ainsi conçue ;

« Les anciens élèves du collège de Castelcassé invitent leur camarade Cramponot à assister au dîner qu'ils donnent, lundi prochain, à l'*Hôtel Moderne*, rue d'Amsterdam.

« Sept francs par tête, vestiaire compris. »

M. Cramponot était un homme digne, paisible, entièrement dominé par sa despotique moitié, Mme Olympe Cramponot ; il s'ennuyait ferme chez lui, aussi résolut-il de se rendre à l'invitation de ses compatriotes.

En vain, Mme Cromponot fit de l'opposition.

— Au moins, lui recommanda-t-elle, garde ton rang, monsieur Cramponot, ne te lie pas avec des gens de rien ; tiens à distance les camarades qui n'ont pas réussi.

M. Cramponot tranquillisa sa femme et partit.

La réunion n'était pas nombreuse ; les anciens camarades présents n'avaient pas l'air d'avoir fait fortune.

On y trouvait un cabotin, un cafetier, un cuisinier, un huissier, un adjudant en retraite, un marchand de vins, un entraîneur pour cyclistes et autres seigneurs sans importance.

Quand M. Cramponot arriva, chacun se précipita à sa rencontre et lui serra les mains à les briser.

— Comment t'appelles-tu ? demanda le marchand de vins.

— Cramponot.

— Ah ! c'est toi, le petit Cramponot ! s'écria le cabotin. tu te rappelles comme tu étais abruti, tu ne comprenais rien.

— Tu ne me reconnais pas ? demanda le marchand de vins.

— Non... j'avoue...

— Tolenbois, le fils de Tolenbois, le charcutier.

— Oui, j'y suis.

Les autres se nommèrent : Gratin, l'huissier; Cabette, l'acteur ; Fripo, le cuisinier ; Balafrard, l'adjudant.

M. Cramponot regrettait d'être venu ; il les trouvait un peu familiers ses compagnons de collège et pas du tout distingués.

— Qu'est-ce que tu fais ? demanda le cabotin.

— Sous-directeur dans un ministère.

— Fonctionnaire ; tu as mal tourné.

— Je te demande ta protection, lui cria l'huissier.

— Et toi, dit M. Cramponot à l'acteur, quelle carrière as-tu embrassée ?

— Tu parles comme un livre, dit le cabotin ; j'ai embrassé la carrière artistique, Cabette, l'illustre Cabette ! Tu n'as pas entendu parler de moi ! J'ai fait courir tout Belleville dans les *Treize gosses*. Tu ne vas donc jamais au théâtre ?

— A Belleville, non ; aux Français, quelquefois.

— Epicier, va !

On se mit à table ; Cabette se nomma président, prit la place d'honneur ; M. Cramponot s'assit à sa droite, ayant le marchand de vins à la sienne.

— Chers élèves, dit le cabotin, un grand nombre de nos camarades n'ont pas répondu

1) Voir « Régiment d'Eptingen » par M. Folletête, anc. député.

---

leurs employés civils sais-tu ce que je ferai, Véronique ?

— Voyons ?

— J'irai jusqu'au fort d'Ecrouves, où l'homme travaillait. Le lieutenant Maugeret est encore là, si je ne me trompe. En tout cas, c'est bien le diable si je ne trouve pas un ancien camarade pour m'offrir un morceau de pain, un verre de vin et une place près du feu.

— Alors, vous reviendrez tard ?

— Pas avant trois ou quatre heures. Et je n'aurai pas chaud sur les routes ; le temps est dur : tu me feras une soupe au vin pour me remettre.

Il désigna, d'un geste de la tête et de l'épaule qui lui était familier, l'enfant endormi sur le canapé.

— Et ça, ajouta-t-il, quand est-ce que la Maria Huber va l'emporter ?

— Avant midi... Elle est partie à l'instant pour louer une chambre.

Véronique s'était avancée jusqu'auprès de son père. Celui-ci l'embrassa. Puis, enfonçant un peu plus sa toque de loutre, à cause du froid qu'il devinait, il ouvrit la porte.

Véronique resta seule, appuyée au dossier du canapé. Et un sentiment d'une extrême douceur lui vint. L'enfant lui était laissé en garde ; il était, pour quelques heures, son enfant. Elle dit tout bas et elle répéta : « Je suis mère ! » Et cela lui fut délicieux. Elle éprouvait une paix et une inquiétude d'amour qui ne se détruisaient pas, qui se complétaient l'une l'autre. Il lui semblait que sa maison venait de s'enrichir, et qu'une main bénissante s'étendait au-dessus du vieux toit. Elle avait oublié que la vraie mère allait revenir ; elle avait oublié la lassitude de la nuit. « O mon petit, songeait-elle en se courbant au-dessus du canapé rouge, dors, toi qui est venu dans mes bras comme un abri ! Dors ! la nuit affreuse est passée. J'en tremble encore. Dire que je n'entendais pas frapper ! que ta mère aurait pu se décourager, pauvre ange, et se retirer, et que ton petit corps serait maintenant roulé dans la Moselle ! Dors, moi je te garderai en travaillant. Mais mon cœur parlera tout le temps à ton âme endormie. »

Elle commença donc à balayer le carreau, à ranger les chaises le long des murs, à laver les assiettes et les verres laissés sur la table. Seul, le canapé demeura en face de la cheminée de la cuisine. Véronique travaillait avec joie. Toutes ses pensées, même les indifférentes, toutes ses actions communes de ménagère en étaient réjouies comme les poussières qui volaient dans le soleil et que la lumière changeait en or au bout de la grande salle. Il devait geler dans la rue ; le bruit des pas arrivait cassant comme du cristal. Toutes les fois qu'elle passait devant le feu, la jeune fille jetait une poignée de menu bois, pour que la flambée fut plus claire et que l'enfant eût plus chaud. Et son cœur disait :

— Chauffe-toi, mon amour ! Tu auras le temps de souffrir quand ta vraie mère t'aura repris !

(*La suite prochainement.*)

à notre appel, ce sont des lâcheurs ; je vous propose de pousser un grognement désapprobateur à leur intention.

M. Cramponot, qui regrettait de plus en plus de ne pas les avoir imités, grogna pour faire comme les autres.

Le dîner fut d'abord froid ; grâce au Chablis, peu à peu les langues se délièrent ; chacun rappela ses souvenirs. Cramponot se souvint qu'il était tombé dans la fosse d'aisances et qu'il avait failli y rester.

— Cela t'a porté bonheur, remarqua l'huissier.

Tolenbois lui versait constamment à boire, il ne pouvait pas voir un verre vide ; M. Cramponot, que le vin rendait expansif, trouvait que c'était un bon vivant.

— Je t'emmène chez moi en sortant d'ici, lui disait Tolenbois ; tu verras, j'ai un établissement très bien tenu, des clients distingués, rien que des bouchers. Je fais de bonnes affaires, je n'ai pas à me plaindre.

Au dessert, M. Cramponot et Tolenbois étaient dans les meilleurs termes.

— Cette vieille Cramponot ! s'écriait le marchand de vins.

— Ce vieux Tolenbois ! bégayait Cramponot.

Le dîner finit à onze heures ; on se sépara après s'être donné force poignées de main. M. Cramponot suivit Tolenbois dans son établissement, où il but jusqu'à deux heures du matin.

Il était complètemeet ivre quand il rentra chez lui.

C'est le sourire aux lèvres, la démarche titubante, qu'il aborda Mme Cramponot qui, furieuse, l'attendait.

— A quelle heure rentres-tu ? demanda-t-elle sévèrement.

M. Cramponot tira sa montre.

— A deux heures... et... demie.

— Rentrer à deux heures et demie, un homme marié, un fonctionnaire !

A ce moment, M. Cramponot faillit s'affaler sur le plancher.

— En croirai-je mes yeux ! s'écria Mme Cramponot ; dans quel état es-tu ?

— Dans quel... état... je suis ? balbutia M. Cramponot.

— Oui, dans quel état ?

— Je suis... en France... En voilà une question !

— En France ! Dis plutôt que tu es en état d'ivresse !

— En état de quoi ?

— Tu es ivre, abominablement ivre ; c'est honteux !

— Moi... ivre... Un peu gai.... je ne dis pas... J'ai retrouvé mon ami Tolenbois... le marchand de vins.

— Un marchand de vins, fi !

— Un camarade de collège... Un brave ami que je n'avais pas vu depuis trente ans... Il m'a reconnu... tout de suite.

— S'enivrer avec un marchand de vins, un homme du commun !

— Un homme commun... mon ami Tolenbois !... un garçon charmant. Je te défends de dire du mal... de mes amis.

— Il me menace, je crois !

— Suis-je... le... maître... oui ou non.

— Ah ! c'est trop fort ! s'écria Mme Cramponot, étouffant de colère, rentrer ivre comme un portefaix et me menacer !

Je l'ai accompagné... chez lui... dans son débit.

— Dans un débit !

— Oui... un débit... puisqu'il est marchand de vins. Il m'a fait goûter à toutes ses liqueurs... et il en a... des liqueurs... du Parfait amour... de la crème de ca... ca...

— Qu'entends-je ?

— De Ca... ca... o... du Triple... Triple... Triple sec... c'est fameux !... Je l'ai invité.

— Qu'il ose se présenter, je me charge de le recevoir !

— Il viendra dîner.

— Je le mettrai à la porte.

— C'est ce que nous verrons, madame !

— Va te coucher ; tu es ivre.

— Répète-le.

— Ivre, ivre !

— Je suis... ivre.

M. Cramponnot leva la main sur sa femme qui s'enfuit à l'autre bout de la pièce.

— Arrive ici... que... je... te... gifle.

Mme Cramponot éclata en sanglots.

— Ah ! je suis ivre !

M. Chramponot se dirigea vers la porte en chancelant.

— Où vas-tu ? demanda timidement Mme Cramponot, subitement radoucie.

— Chez... mon ami... Y m'a dit... « Tu peux venir... quand tu voudras... ce sera toujours ouvert... pour toi... » Voilà un ami !

Mme Cramponot très douce. — Ne pourrais-tu pas attendre à demain, mon ami ?

— Ce serait trop tard... Ah ! je suis ivre !

— Non, mon ami, je me suis trompée.

— Un peu... gai... voilà tout.

— Oui, un peu gai seulement.

— Seulement quoi ?

— Rien, mon ami.

— C'est toi... qui a bu... tu vacilles.

— Oui... c'est moi : c'est moi qui suis... pompette.

— Je le vois bien... J'ai soif, moi... Je vais chez mon ami.

— Il sera peut être couché.

— Il ne se couche jamais !

— Je vais te faire une bonne tasse de thé !

— Avec... du... rhum, bégaye M. Cramponot que l'ivresse amollissait.

— Oui, mon ami, avec du rhum.

— Beaucoup... de... rhum... presque pas... de... thé !

Il s'étendit sur le canapé.

— C'est singulier... tout tourne.

— Repose-toi. Je vais faire chauffer de l'eau.

— De l'eau... jamais !

Il s'endort.

Eugène FOURRIER.

L'élevage des oiseaux chanteurs

Les oiseleurs ne sont plus ce qu'ils étaient jadis, alors qu'ils formaient notamment à Paris, une importante corporation. Une des conditions les plus curieuses qui leur étaient imposées consistait dans le lâcher de 500 oiseaux lorsque le roi faisait son entrée à Paris.

Il y a encore des oiseleurs, et ils font de leur harmonieuse marchandise un commerce parfois lucratif. Empruntons au *Cosmos* quelques détails sur l'élevage d'un oiseau chanteur des plus communément estimés : le pinson.

C'est dans le pays wallon que les Flamands élèvent avec sollicitude les pinsons. Aux fenêtres des plus modestes maisons, sont suspendues les curieuses petites cages en bois ouvragés contenant un unique oiseau. Cette prison d'un nouveau genre se compose d'une minuscule caisse portée par quatre pieds et ne prenant jour que d'un seul côté par une étroite ouverture grillagée. Des découpures, des tourelles, des moulures aux vives couleurs, parent la cage. Mais l'hôte de ce petit palais est malheureusement incapable de jouir de ces splendeurs, ses yeux sont clos à jamais. Par un procédé barbare, on a fermé ses paupières, afin de l'exciter à charmer sa triste solitude par de continuelles roulades.

Cette opération de l'aveuglement des pinsons est pratiquée couramment dans les Flandres belge et française avec une cruauté sans égale.

En réalité, on n'aveugle pas l'oiseau, mais on détermine par une brûlure violente une suppuration et une cicatrisation de la plaie, qui ont pour effet immédiat de souder étroitement les paupières. On employait autrefois un fer rouge ; actuellement, on se sert d'un tuyau de pipe de même diamètre que l'œil du passereau et rougi au feu.

Le pinson est placé au préalable huit jours dans l'obscurité, afin qu'il s'accoutume à vivre sans l'aide de la lumière ; on le saisit ensuite de la main gauche en immobilisant la tête entre deux doigts. L'oiseau, sentant la chaleur frapper son œil, ferme les paupières à l'approche de l'instrument de torture. Le contact du tube rougi a suffit pour clore à jamais ses yeux ; l'oi-l'oiseau, est replacé à l'obscurité pendant quelques jours et semble n'avoir perdu ni sa gaieté, ni sa santé. La cruauté de cette opération a déterminé le célèbre oculiste Kiebrecht, de Gand, à chercher un procédé moins barbare. Le savant praticien conseille donc le mode suivant : les paupières cousues avec du fil d'argent sont recouvertes ensuite de collodion ; rien n'empêche de rendre la vue au pinson, lorsque sa carrière de chanteur est achevée.

En réalité, outre l'agrément que trouve l'ouvrier flamand à posséder ce compagnon insouciant et gai, il faut reconnaître que l'attrait des concours de pinsons et des paris qui s'y livrent favorisent beaucoup cette passion pour les oiseaux chanteurs.

Le jour du concours arrivé, les pinsons sont rassemblés en un même lieu et chaque cage est numérotée d'après un tirage au sort.

On suspend dans cet ordre les pinsons le long d'un mur et devant chaque cage se place le propriétaire muni d'une ardoise et d'un crayon. La valeur du chanteur ne repose pas en effet sur la beauté de sa mélodie, mais uniquement dans la vivacité avec laquelle il répète sa phrase. Il s'agit donc de compter le nombre de roulades lancées pendant une heure par chaque oiseau pour pouvoir choisir le lauréat. Le signal du concours donné, un silence attentif s'établit dans l'assistance et les crayons commencent à fonctionner. Les pinsons, excités par ce voisinage, se livrent à des chants éperdus : c'est un bruit assourdissant qu'interrompent seules les observations des experts qui circulent derrière les rangs des « entraîneurs » afin d'observer les moindres manquements à la loyauté. L'heure écoulée on compare les résultats et le vainqueur est proclamé. L'oiseau primé a souvent chanté 800 phrases à l'heure, et certains atteignent le chiffre de 1000 ou 1500 chants. Chaque pinson possède un répertoire limité dans lequel sa phrase favorite revient souvent, et on connaît un certain nombre de ces refrains représentés par les diphtongues suivantes :

rapagabichoui.
tchatchatchavidieu.
tatatabiscoï.
tchatchatchabiscoïo.

La phrase la plus courte est *tchatchatchavidieu ;* aussi les éleveurs s'efforcent-ils de mettre à profit le son d'imitation du pinson en lui « serinant » cet air.

Ça et là

Une ruse d'avocat. — Un fermier américain, venu à une grande foire, donna, par précaution, 100 dollars à garder à un aubergiste de l'endroit. Le jour suivant il les réclama, mais l'aubergiste nia le dépôt.